

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la Communication

Hôtel du Département
2 rue Paul-Louis Courier
CS 11200
24019 Périgueux Cedex

FICHE PRESSE	
Date : 16/02/2024	Objet : Chantier de sécurisation et d'aménagement pour permettre la circulation des modes doux du pont du Garrit entre Berbiguières et Saint-Cyprien

Le pont du Garrit devrait rouvrir aux mobilités douces à la mi-mars

Le Conseil départemental de la Dordogne a lancé début janvier des travaux de sécurisation et d'aménagement du pont du Garrit entre Berbiguières et Saint-Cyprien, afin de permettre la circulation des modes doux sur cet ouvrage fermé à la circulation depuis le 22 novembre 2019.

Situé en site patrimonial remarquable (SPR) côté Saint-Cyprien et site inscrit (front de la Dordogne) côté Berbiguières, le pont du Garrit a été construit entre 1892 et 1894 pour remplacer le bac ancestral et faire traverser les hommes. Il s'agit d'un pont métallique de style Eiffel – à poutres treillis et voûtains en brique.

A la suite d'une inspection détaillée réalisée par DIADES-SETEC en 2019, le Département a décidé de fermer complètement l'ouvrage, y compris à la circulation piétonne sur l'ancienne chaussée, car son état ne permettait plus d'assurer la sécurité des personnes qui l'empruntaient à pied ou à vélo.

A titre conservatoire, dans l'attente de travaux plus conséquents et afin d'assurer la sécurité des circulations sous l'ouvrage (circulation piétonne en berge et navigation fluviale), le Département a procédé à la mise en sécurité de l'intrados (surface intérieure d'une arche de pont) de l'ouvrage par la pose de filets anti chute de matériaux à l'été 2020.

Les travaux de sécurisation et d'aménagement menés depuis le mois de janvier consistent à condamner les trottoirs, la partie dangereuse du pont, à l'aide de garde-corps normalisés, pour n'utiliser que la partie centrale pour la circulation des piétons et des deux roues.

Dans le détail, les trottoirs doivent être démolis tandis que les restes de coffrages, les cornières et les bordures doivent être déposés. Le corps de chaussée principal revêtu d'un enduit bicouche ne sera pas modifié. Un filet de protection en sous-face de l'ouvrage, jouant le rôle de pare-gravats, a été mis en place pour toute la durée des travaux.

De nouveaux garde-corps seront posés sur une longrine béton en rives de chaussée afin de canaliser et de sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes. Ils seront de couleur rouille avec un aspect mat. Les eaux pluviales seront évacuées à l'aide de gargouilles disposées en quinconce tous les quatre vouôtains.

Les travaux, d'un montant de 281.530,20€, ont été confiés à l'entreprise Laurière. Débutés début janvier, ils doivent s'achever à la mi-mars 2024.